

AVIS D'APPEL À PROJET

HORS D'OEUVRES !

Ville de Marseille - M. le Maire de la Ville de Marseille, Hôtel de Ville - Quai du Port, 13233 Marseille Cedex 20.

Objet : La Ville de Marseille souhaite proposer aux artisans de bouche, via cet appel à projet, de sélectionner une œuvre ou plusieurs œuvres d'un musée de leur choix, et d'en proposer une interprétation culinaire.

7 projets seront retenus. En face de chaque œuvre sera mis en exergue, au sein des musées concernés, un cartel mentionnant l'œuvre, le nom de l'artisan de bouche dont le projet a été sélectionné, le nom de son restaurant, du plat créé, et éventuellement une photo du plat.

La ville de Marseille apportera son soutien à l'opération « Hors d'œuvres ! » sous la forme de la création et de la diffusion de supports imprimés à des fins promotionnelles.

Durée de la publicité : du 5 au 28 février 2018

Durée du projet : du 19 mars au 31 décembre 2019

Type de procédure : appel à projet en vue d'une sélection pour participer à un événement

Il est expressément précisé que l'appel à projet n'ayant ni pour objet ni pour effet de procéder à l'exécution d'une prestation de service répondant aux besoins de la Ville de Marseille, l'opération ne constitue pas un marché public tant en droit français qu'en droit communautaire.

La participation à l'appel à projet est gratuite et ouverte à toute personne physique ou morale, de droit privé, sur le territoire de la Ville de Marseille qui justifie de sa capacité et de sa compétence pour porter le projet présenté.

Date limite de réception des candidatures : le 28 février 2019 à 16 Heures,

Les candidats intéressés sont priés de solliciter le dossier de consultation (règlement de consultation et annexes 1 et 2) auprès de M Jean-Antoine SANTIAGO, jasantiago@marseille.fr, Ville de Marseille– Direction de l'Action Culturelle- Service des Musées